Problèmes

N° 155(A) M. A. MOLIMARD, D. L.

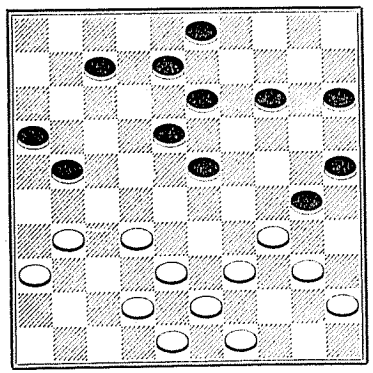

En jouant
Les blancs jouent et tentent la faute.

N. 156(A) M. M. BONNARD, D. L.

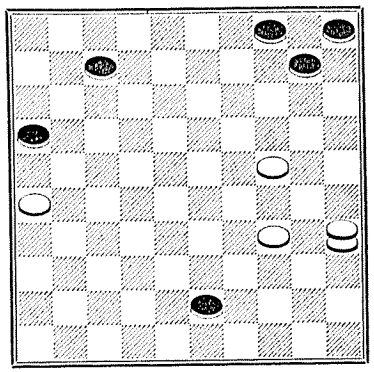

Problème facile

N° 157(A) M. COLLOMBEL. D. Ph.

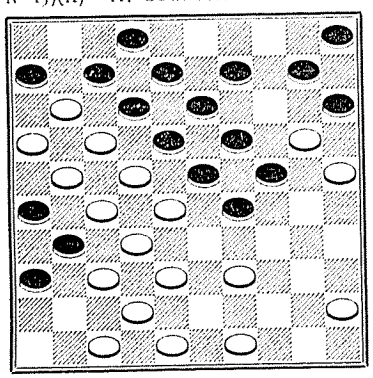

Coup de dame en jouant fait
N° 158(A) par M. J. PUTHOD, Genève

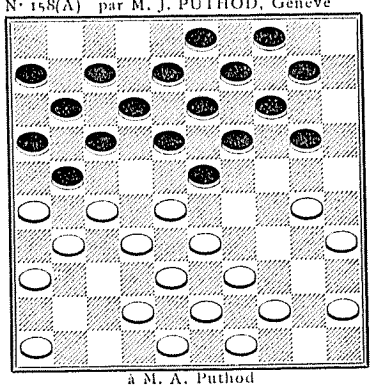

à M. A. Puthod
Les Noirs jouent et font dame.

N° 159(A) M. H. DENTROUX, D. L.

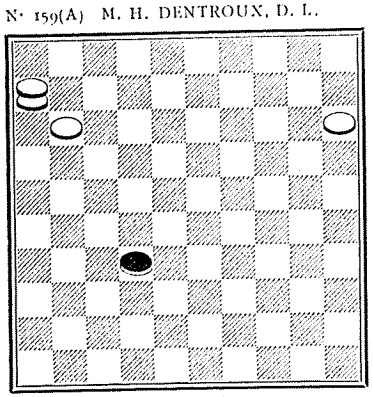

A deux solutions.

N. 160(A) M. J. B. MORRIER, à Jujurieux

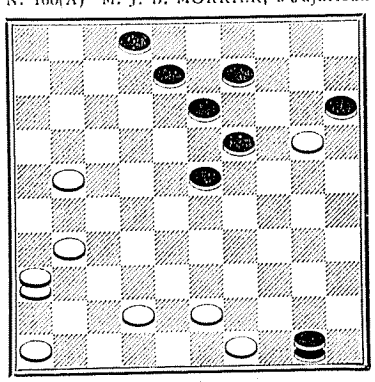

Jeune débutant

Le Gérant : P. COLOMBIER.

IMPRIMERIE P. COLOMBIER, 30, RUE DES MAISONS-NEUVES, VILLEURBANNE.

2me Année. — N° 8. Le Numéro : Un franc. 1er Mai 1911.

LE DAMIER UNIVERSEL

ORGANE FÉDÉRAL FRANÇAIS

Journal du Jeu de Dames

Directeur et Rédacteur en Chef : **M. F.-J. BOLZÉ**
60, rue des Maisons-Neuves, Villeurbanne (Rhône)

Rédacteurs : MM. Marcel BONNARD, H. DENTROUX, Y. LE GOFF, MOLIMARD, de Lyon ; M. René ORTIGÉ, de Tonnay-Charente.

Abonnements : FRANCE, un an, 6 fr. ; ETRANGER (U. P.), un an, 8 fr.

SOMMAIRE. — *Fédération :* Réponses à faire, Statuts, Aux Sociétés. — *Nouvelles.* — *Parties entières :* 14e et 15e. — *Les Damiers :* Villebois, Valence, Romans, Marseille, Nice. — *Concours International :* Grenoble. — *Informations :* Spéciales et du D. U. — *Solutions :* Mois d'Avril. — *Nouveautés.* — *Bibliographie.* — *Six problèmes.*

Lyon, le 1er Mai 1911.

FÉDÉRATION

RÉPONSES A FAIRE.

Les Présidents, Chefs de groupe, Fédérés isolés et Membres du conseil fédéral ont reçu, en même temps que le " Damier Universel", les questions posées au compte-rendu financier 1910 (Voir " D U " N° 7, 1er avril 1911, page 78.)

Le Président de la Fédération prie ces Messieurs de vouloir bien lui faire parvenir leurs réponses le plus tôt possible, afin de lui permettre d'en donner connaissance à tous.

L'*Avoir fédéral* au 31 décembre 1910 est divisé en 200 fr. 95 aux *fonds actifs* et 50 fr. aux *fonds de Réserve.*

Les intéressés non abonnés ont également reçu le *document questionnaire* énoncé ci-dessus (envois spéciaux).

Le Président de la Fédération : BOLZÉ

STATUTS. (suite)

II. *Partie administrative sédentaire :* résidant aux divers sièges du reste des fonctionnaires du Conseil, avec droit de vote; ils seront toujours consultés sur les questions financières ou autres ayant un caractère d'intérêt général, soit par l'organe fédéral : *Le Damier Universel,* soit par la poste (correspondance spéciale).

Les réponses devront parvenir au Président, dans les huit jours suivant la demande. La majorité exécutive est acquise par moitié des voix plus une et en cas d'égalité de votants (6 ou 8) la voix du Président est prépondérante.

Les résultats de ces votes seront rendus publics et les noms exprimés.

Nota. — Le Trésorier sera toujours désigné où réside le Président.

Art. 6. — Les membres du Conseil fédéral sont élus par les Sociétés fédérées à la majorité des voix (moitié des Sociétés plus une et toujours prépondérance pour la voix présidentielle) sur la présentation de la liste des candidats envoyée à tous les centres contractants, par le Président de la Fédération, en observant que chaque centre ne pourra avoir *qu'un ou deux* (maximum (1) de ses membres pourvus de fonctions fédératives à voix délibératives.

Les membres sortants sont rééligibles. Toutefois, la présidence après *deux sessions successives,* cessera de plein droit et passera à un autre dans un autre centre; après quoi, la rééligibilité sera légale pour une période *de cinq ans seulement.*

Les présidents de Sociétés non pourvus de fonctions fédératives seront correspondants légaux de leur collectivité, et comme tels, peuvent correspondre avec le Président et avec le " *Damier Universel* ", organe de la Fédération.

AUTONOMIE DES SOCIÉTÉS

Art. 7. — Chaque société fédérée conserve son autonomie, tant pour sa gestion, ses concours et ses services intérieurs, que pour son organisation spéciale. Néanmoins, dans les questions posées par le Conseil fédéral, les sociétés doivent se soumettre à la loi de la majorité librement exprimée.

COTISATIONS

Art. 8. — Tous les membres des Sociétés fédérées paieront une cotisation annuelle fixée à *cinquante centimes* par an et par sociétaire.

Les fédérés isolés paieront *un franc* par an.

(1) Par exception, un Conseiller technique sera nommé au siège pré-

FONDS

Art. 9. — Les fonds fédéraux seront divisés en deux parties :

1° Fonds actifs,

2° Fonds de réserve.

Ils feront l'objet d'un compte-rendu budgétaire annuel.

ADMISSIONS

Art. 10. — Les Sociétés nouvellement formées ont la liberté d'entrer dans l'Union fédérative, en se conformant au règlement administratif.

RADIATIONS

Art. 11. — Toute Société peut se retirer de la Fédération par démission motivée, ou de droit, en cas de dissolution de la collectivité.

Une année de cotisation entière sera versée à la Fédération, à titre d'indemnité, en plus de la cotisation annuelle légale entièrement versée à la radiation.

RÉUNIONS

Art. 12. — Le Président profitera, s'il y a lieu, de toutes les grandes concentrations au moment des grands concours internationaux ou interrégionaux, pour convoquer les membres du Conseil et délibérer sur les questions diverses.

INFRACTIONS

Art. 13. — En cas d'infractions aux Statuts et au Règlement, le Conseil fédéral prendra les mesures nécessaires pour rétablir le bon ordre.

Les décisions seront inscrites au registre des procès-verbaux généraux.

INSIGNES

Art. 14. — A définir et à réglementer pour le port.

Le coût sera supporté par les Sociétés.

DISSOLUTION

Art. 15. — La dissolution de la Fédération des Damistes français sera prononcée par toutes les Sociétés fédérées consultées et ne sera valable qu'autant qu'elle aura été votée à la majorité des quatre cinquièmes d'icelles.

En cas de dissolution (titre premier, art. 9 de la loi du 1er juillet 1901), les fonds : actifs et de réserve, seront répartis entre toutes les sociétés fédérées et au prorata du nombre des sociétaires de chacune

DISPOSITIONS SPÉCIALES

Art. 16 et dernier §1er.— Les statuts seront rigoureusement observés.

Les changements à y apporter devront avoir été acceptés par les membres du conseil fédéral, sous peine de nullité (Voir art. 5 § II, pour le quorum).

§ 2.— La forme, le nom et le but de la Fédération, ne pourront subir ni changement, ni transformation que sur une consultation et un vote général *de tous les damistes fédérés;* vote individuellement et librement exprimé dans leurs centres de collectivités.

§ 3.— Les mesures édictées aux deux paragraphes précédents, ont pour but d'écarter *l'inamovibilité* de la présidence et du *siège* de la Fédération ; car, tout centre peut gouverner et administrer (Voir art. 6 § 2).

Le président de la Fédération, n'a pas la prétention de présenter ici des prescriptions statutaires exemptes de critiques et de modifications ; mais telles qu'elles sont, il croit avoir fait œuvre utile dans l'intérêt de tous. Dans tous les cas, il est persuadé d'avoir agi dans un esprit de sagesse, de prudence et de prévoyance.

En conséquence, il a l'honneur de prier MM. les Présidents, les Chefs de groupe, les Damistes isolés et tous les fédérés ou non, de vouloir bien lui faire parvenir leurs critiques et modifications à apporter aux statuts.

Bien critiquer, mais donner les remèdes ; car critiquer n'est pas remédier.

F.-J. BOLZÉ, Président de la F.D.D F.
60, rue des Maisons-Neuves, Lyon-Villeurbanne.

Nouvelles

Nous avons répondu à une question d'un de nos correspondants (Voir notre N°6, page 74), au sujet d'une personne aux initiales R.O,; ce que nous disions était exact.

Aujourd'hui nous sommes heureux de rectifier en annonçant la rentrée réelle de *M. René Ortigé,* de Tonnay-Charente (Charente-Inférieure), dans la grande et belle lice du Jeu de Dames. Problèmiste distingué, ardent propagandiste, jeune, actif et plein de zèle pour la cause de notre beau jeu, c'est un auxiliaire précieux qui vient s'ajouter aux travailleurs actuels. F.-J.-B.

AUX SOCIÉTÉS.

Je fais aujourd'hui pour la première fois acte de Président.

Je prie tous mes camarades de ne voir dans ce mouvement, que le ferme désir de défendre les intérêts de tous, de faire respecter la dignité de notre union et de mettre le Jeu de Dames, à l'abri d'une exploitation malsaine.

Je n'ai pas usé, ni abusé jusqu'ici de l'autorité que vous m'avez conférée ; j'ai donc à cœur et à honneur de mériter la confiance que vous m'avez témoignée, en me plaçant à la tête de la Fédération française des Damistes.

Me taire en la circonstance serait faiblesse coupable.

Ce préambule a pour but de vous mettre au courant d'un fait qu'il ne faut pas tolérer. Voici le cas :

M. Fernand Bouillon de Marseille, s'est engagé au nom d'illusoires sociétés *de signer* un acte pour lequel il n'a aucune qualité. Je m'explique.

Vous vous souvenez que vers 1906-1907, M. Fernand Bouillon, nous a demandé à nous sociétés *de reconnaître* à M. Isidore Weiss (de Paris) le titre de *Champion du Monde !*

Or, aujourd'hui, il voudrait (M. Bouillon) dans un match projeté par lui, entre Messieurs Hoogland (d'Utrecht) et I. Weiss (de Paris), accepter de mettre le titre de Champion du Monde à côté de l'*enjeu* du défi porté, *en se reconnaissant le droit d'en signer l'abandon.*

Je constate ici que cette action est un abus d'autorité répréhensible, car M. Fernand Bouillon n'étant **absolument rien** dans l'administration des Damistes de France, *n'a aucun droit de disposer* d'un titre appartenant à un damiste français, titre accordé par des collectivités consultées.

Je déclare donc, moi Président de la Fédération des Damistes Français, **nulles et non avenues** les conditions acceptées par M. Fernand Bouillon (de Marseille), conditions relatives à la cession du titre de *Champion du Monde* dans le match *Hoogland-Weiss ;* ce titre ne devant être retiré au titulaire que dans un tournoi légal sanctionné par ceux qui ont accordé le titre.

F.-J. BOLZÉ, Président de la F. D. D. F.

Nota.— Cet article constitue un document fédéral (3 avril 1911), et comme tel est inséré dans ce journal.

On a répondu à cet article par quelques lignes peu dignes : passons !

Je maintiens ce que je dis plus haut : « Des Sociétés consultées ayant accordé, par condescendance seulement, le titre de Champion du monde, celui-ci ne peut donc être mis en cause que sur leur autorisation.

J'ai fait mon devoir ; que chacun fasse le sien !

Le *Damier Universel* a reçu de nombreuses et chaudes félicitations pour les soins courtois apportés par lui, dans la défense de la dignité du Jeu de Dames : c'est son rôle et il continuera dans cette voie.

Aimons le Jeu de Dames, mais ne l'exploitons pas.

Parties entières. — *Quatorzième et Quinzième*

Jouée entre M. Yves Le Goff (Blancs) et M. Marcel Bonnard (Noirs), au siège du « D. L. ». (Commencement de la quatorzième).

	Blancs	Noirs
1	32.28	18.23
2	31.26	23:32
3	37:28	12.18
4	42.37	7.12
5	47.42	Pour empêcher

les noirs d'occuper le centre.

	»	20.24
6	34.30 !	1. 7
7	40 34	18.22

Ce coup va amener une partie irrégulière et intéressante. Il n'offre aucun danger, car le pion 31 a été joué à 26 ; sans quoi, les noirs auraient pu être sérieusement menacés de la prise de l'enchaînement du centre, position qui souvent force le gain du pion.

8	45.40	14.20
9	30.25 !	10.14
10	34.29 !	16.21
11	37.32	11.16 !
12	41.37 ?	Livrant le dégagement. 50.45 ou 42.37 semblaient préférables.

	»	21.27
13	32:21	16:27
14	50.45	27.31 !
15	36:18	12:41
16	46:37	17.22 !
17	37.32	7.11
18	40.34	24.30
19	35:24	19:30
20	45.40	30.35
21	29.33	13.19 !

Très bonne attaque, bien meilleure que le trois pour trois par

	Blancs	Noirs

22.28, 13,18, etc.

22	33.28. Jouer 32.28 semblait préférable.	
	»	22:33
23	39:28	20.24 !

Menaçant d'entrer en lunette à 29 ou à 30.

24	38.33	11.17 !
25	32.27	8.13
26	43.39. Ce coup va permettre aux noirs de prendre une bonne position ; le pionnage en avant par 44.39 et 49.40 était moins dangereux.	
	»	24.29
27	33:24	19:30

L'aile droite des blancs est paralysée.

28	42.37	4.10
29	37.31	6.11
30	48.42	11.16
31	42.38 ?	17.22 ?

Les noirs par ce coup, ont laissé un joli coup de gain radical par le jeu suivant :

Position après 42.38 ? des blancs.

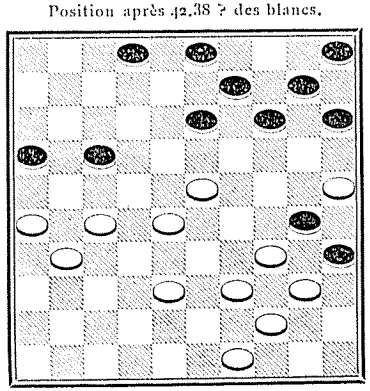

(A suivre).

Première partie du match Weiss-Ottina, jouée à Lyon, le 4 novembre 1910, dans le championnat de France organisé par M. F. Arnoux. — M. Weiss (Blancs), M. Ottina (Noirs).

	Blancs	Noirs
1	31.26	19.23
2	36,31	14.19
3	41.36	10.14
4	46.41	17.21 !
5	26:17	12:21

Pionnage fait dans le but d'occuper la case 26, empêchant ainsi le développement de l'aile gauche des blancs.

6	31.26 !	7.12 !
7	26:17	12:21
8	36.31 !	21.26 !
9	31.27 !	

La case 26 est occupée, mais la gauche des blancs est dégagée.

	»	2. 7
10	41.36	20.24

Evidemment, 11.17 perdait un pion.

11	34.29	23:34
12	40:20	15:24
13	32.28	18.23 !

11.17 est toujours impossible

14	38.32 !	11.17 !
15	43.38 !	17.21 !
16	49.43 !	5.10
17	44.40	10.15
18	40.34	13.18 !

Profitant de ce que 7.11 ou 7.12 n'a pas été joué pour reformer leur centre.

19	45.40	8.13 ?

Au 19e. — Coup complet

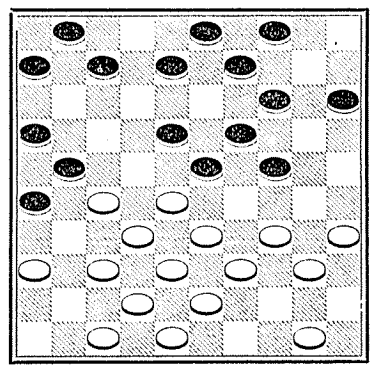

Ce coup (8.13 ?) qui paraît avoir été joué en vue d'exécuter, sur 34.30, l'excellent trois pour trois de 18.22 et 44.45, est faible au point de vue de la position ; 9.13, suivi sur 50.45, de 4.9, était préférable.

Sur 7.12, les blancs gagnaient par 27.22, 28.22, 35.30, 37.31, 33:2, 38:7, 2:35.

Sur 6.11 ou 7.11 gain par le même coup.

20	50.45 !	7.11
21	37.31 !	26:37
22	42:31	21.26 !
23	47.42	26:37
24	42:31	14.20
25	31.26	4.10
26	48.42 !	10.14
27	42.37 !	1. 7 !

24.29 amenait des pionnages forcés sans utilité.

	33:24	37.31	28:17
24.29	30:29	18.22 f	11:22

	Blancs	Noirs
27:18	34:23	31:42
23:12	19:37	

Sur 11.17, les blancs n'exécutaient pas le coup de 27.21 etc., qui n'aboutissait qu'à un pionnage, mais gagnaient le pion par 37.31 suivi de 27.22.

28	37.31	7.12
29	34.29 !	23:34
30	40:29	

Bon pionnage qui va permettre aux blancs d'attaquer fortement l'aile droite des noirs.

	»	20.25 !

A peu près forcé

31	29:20	15:24
32	27.21 !	16:27
33	31:22 !	18:27
34	32:21	

Excellent deux pour deux menaçant de forcer le passage sur la droite des noirs.

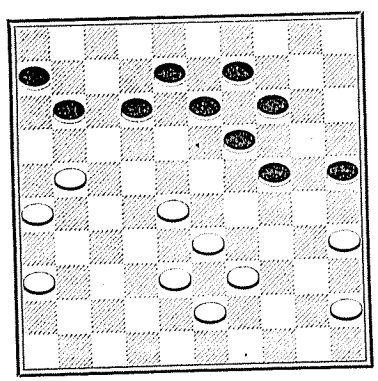

	»	3.8 !

La meilleure réponse empêchant 21.16.

Sur 13.18, coup de dame facile; sur 24.30 gain des blancs par 21.16 :

	Blancs	Noirs

Sur 11.16 les blancs répondaient 21.17.

Quant à 12.18 et 11.17, une analyse approfondie démontrerait probablement que ces deux coups qui semblent perdants, devaient conduire à la nulle.

Enfin, 14.20 perdait par

21.16	28.23	33:11	26.21	16.11
11.17	19:28	6:17	17:26	

mais rien ne pouvait inciter les noirs à jouer 14.20.

35	36.31	

Si 21.16 ? les noirs gagnaient par 12.17, 24.29, 19:30, 8.12 et 13:42.

Sur 45.40 ? les noirs pouvaient répondre 19.23, 9.14 et 25:45.

	»	12.18
36	21.17	14:22
37	28:17	19.23
38	31.27	14.19
39	45.40	8.12
40	47: 8	13: 2
41	40.34	2. 7
42	38.32	7.11
43	33.28	11.17 !

Bonne réponse qui empêche toute avancée dangereuse sur la droite des noirs menacée jusqu'à ce moment.

44	34.30	25:35
45	39:30	6.11
46	43.38	

Si 27.21, les noirs répondaient 11.16 forcé, sans désavantage.

	»	24.29

Si 11.16 ? les blancs gagnaient

	Blancs	Noirs

par 27.21, 32:12, 12:3; et si 24.29, 30.24 ou gain par les 4 pièces.

47	30.25	9.14

Evidemment, si 29.34, gain des blancs par 35.30; sur 16.11 le coup donnait la nulle.

48	35.30	

Si 26.21 et 28.22, les noirs répondaient 29.33.

	»	18.22
49	27:18	23:12
50	32.27 f	12.18 f

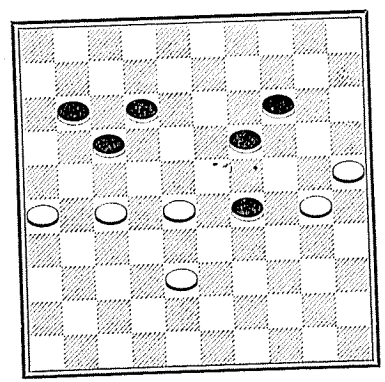

	Blancs			Noirs
	27.22	22:11	26:8	11.6 !
si	11.16	16.21 f	29.33	33:42 42.47
6.1	1.45	30.24	25:34	28.23
47.45	45.4	19:30	4.10	10.5

8.2 gag.

51	38.32 f	11.16
52	26.21 f	17:26
53	28.22	18.23
54	22.17	29.33
55	17.12	23.28 !

33.39 ne pouvait évidemment se jouer.

56	32:23	19:28
57	12. 8	33.39
58	8. 3 !	39.44 !

Les blancs avaient tenté une dernière fois le gain sur 14.19 ?, par 30.24.

59	3:20	44.49

Remise.

Marcel BONNARD.

Les Damiers

Villebois. — *Cercle d'Etude.*

Notre premier concours qui a eu lieu le dimanche 19 mars, a obtenu un grand et éclatant succès.

Avant l'ouverture, *M. Babo*, organisateur du Concours donne lecture du règlement et retrace, en quelques mots, ce qu'est le Jeu de Dames; il dit quel est le but des damistes fédérés : propager le Jeu de Dames et il se déclare ennemi des jeux de hasard.

Les concurrents au nombre de vingt, commencent la lutte courageusement et ce n'est qu'à dix heures du soir que l'on connait les noms des vainqueurs de cette belle journée où tous firent assaut de courtoisie et d'humeur cordiale.

Résultats : 1 Dᵒⁿ, 1 A. Bernard, 20 p; 2 J. M. Sourd, 15 p; 3 L. Pille, 15 p. (une partie de déclassement fut exécutée); 4 A. Ringuet, 10 p; 5 Vanet, 8 points.

2ᵉ *Dᵒⁿ*, 1 M. Lacroix, 20 p; 2 J. Rigollet, 18 points; 3 B. Rigollet, 17 p; 4 Cantenys, 14 p; 5. M. Simonet, 10 points.

Nous adressons nos chaleureux remerciements à tous les donateurs et particulièrement à *M. Bolzé*, président de la Fédération des Damistes Français, ainsi qu'à *M. Rosillon*, qui ont contribué à faire un grand nombre d'heureux, qui garderont de cette belle journée un excellent souvenir.

M. Babo adresse aux lauréats du Cercle de Villebois, tous ses compliments et leur souhaite encore un plus brillant succès pour 1912. Il remercie en outre *M. le Directeur* et tous les membres du bureau, pour le zèle et le dévouement apportés par eux dans l'accomplissement de leurs fonctions, à la réussite de ce premier Concours.

M. Babo exprime aussi son ardent désir de voir se renouveler quelquefois dans l'année, ces sympathiques rencontres; en terminant, il remercie MM. les Membres honoraires d'avoir bien voulu rehausser par leur présence l'éclat de ce premier tournoi. Merci à tous et à mieux faire l'an prochain.

A. E. BABO, organisateur du Concours.

Le Président de la F. D. D. F. envoie aux amis de Villebois toutes ses sincères félicitations, tout heureux qu'il est de ce succès; mais il le serait bien plus, s'il voyait ce jeune groupe bien comprendre que c'est en *Société réelle bien assise*, où l'on se serre les coudes, où l'amitié préside aux progrès, que l'on grandit et marche au succès!

Allons, vite le " *Damier Villeboisien* " fédéré!

Valence. — Le concours que nous avons annoncé pour le 9 Avril a obtenu un plein succès. De nombreux damistes de Grenoble, Lyon, Romans y ont pris part; excellente journée pour le Jeu de Dames. *M. Bolzé*, président d'honneur assistait à ce tournoi.

A midi un banquet servi à l'hôtel *Fejoz* réunissait une bonne partie des concurrents. Au dessert *M. Bolzé, président de la F. D. D. F.*, a porté un toast au succès de notre groupement en particulier, et à la grande cause du Jeu de Dames en général (cause qui lui est si chère!), en souhaitant que tous les Damiers de France réellement constitués n'oublient pas de réunir de temps en temps, par un petit concours, les fervents de notre noble jeu.

Résultats : Le Championnat n'ayant pu se terminer, les parties seront continuées à Lyon, au siège du D. L., entre MM. *Bonnard, Dentroux et Molimard;*

1 Dᵒⁿ : 1 M. Roger (Grenoble); 2 M. Jacquet (Lyon); 3 Juvenon (Romans).

2 *Dᵒⁿ* : 1 M. Giraud (Lyon); 2 M. Bouchet (Romans); 3 M. Hugon (Aouste).

Le D.V.T. profite de cette occasion pour faire auprès des damistes Valentinois, connus ou inconnus, un amical appel à venir se grouper à lui; le jour hebdomadaire de réunion est le samedi soir à huit heures, *Café Vial*, place Madier de Montjau.

Signé : J. GONON, Président du D. V. T.

Romans. — M. Louis Hennemann nous informe qu'il ne peut nous envoyer ce mois-ci, ses problèmes et sa chronique.

Marseille.— Le D. Phocéen nous prie d'insérer les résultats de leur concours d'hiver 1910-11.

Championnat : MM. Garoute 1ᵉʳ 14 points; Jauffret 2ᵉ 13 points; Giroux 3ᵉ, 12 points; Revertégat 4ᵉ, 11 points.

Handicap : MM. Durbec 1ᵉʳ, 47 points; Félix 2ᵉ, 46 points; L. Romani 3ᵉ, 43 points; Blache 4ᵉ, 43 points; Mucin 5ᵉ, 42 points; Agnès 6ᵉ, 40 points; Belliat 7ᵉ, 39 points; Boselli 8ᵉ, 38 points.

Nous ne donnons que les noms des primés.

Signé : ROLANDO.

Nice.— On nous prie d'insérer le compte-rendu suivant :

Après une lutte prudente qui se termina fort tard dimanche 19 mars, M. J. Giraud, qui s'était révélé damiste expert, par sa victoire lors du dernier grand tournoi, en se classant premier dans le handicap du 6 novembre, vient d'enlever le championnat du *Damier Niçois*, devant M. Rimbard, qui se classait second, après une lutte acharnée avec M. R. Timoffèfe, troisième.

Nos félicitations à M. J. Giraud et aux organisateurs dévoués.

Champions précédents : A. Savoye (1908); E. Passini (1909); A. Baud (1910).

Signé : A. BAUD.

Concours International. — *Grenoble*

Le *Damier Grenoblois* organise pour les fêtes de la Pentecôte, 4 et 5 juin 1911, un *Grand Concours international*, sous la présidence d'honneur de M. F.-J. BOLZÉ, président de la F. D. D. F.

Comité Organisateur

MM. DUBOIN, Maître de conférences à la Faculté des sciences, membre du D. G.

MM. H. LAURENT, président du D. G.

— ROGER, conseiller technique du D. G.

— TOURNACHON, secrétaire du D. G.

Le concours sera ouvert à tous les Damistes français et étrangers, et comprendra trois divisions : 1ᵒ *Championnat;* 2ᵒ Amateurs forts; 3ᵒ Amateurs débutants.

Taux d'admission: Membres de Sociétés ou Groupes isolés, inscrits à la Fédération Française : Championnat, 3.50; 1ʳᵉ Division, 2.50; 2ᵐᵉ Division, 1.50.

Damistes ne faisant partie d'aucune société, ni d'aucun groupe fédérés : Championnat 7.50; 1re Division 6.50; 2me Division 5.50.

Exécution : Championnat, une partie contre chaque joueur (le joueur des blancs relève la partie jouée). Amateurs 1re et 2me Divisions, cinq parties chacun par tirage au sort.

Le concours aura lieu au siège social, Café Belle, 2, Hôtel de la Cité; il commencera le dimanche 4 juin, à 10 heures du matin pour les amateurs et avant, si possible, pour le championnat.

Le règlement de la Fédération, rédigé par M. BOLZÉ, Président, sera appliqué.

Inscriptions : Elles seront reçues, soit au siège social, café Belle; soit chez le Président du D. G., 6, rue J.-J.-Rousseau, à Grenoble.

MM. les Présidents de Sociétés ou Chefs de Groupe sont priés de centraliser les adhésions dans leur centre commun.

La répartition des prix se fera de la manière suivante : Championnat 50 %; amateurs 1re division 30 %; amateurs 2me division 20 %.

1re Liste de Souscriptions : Damier Grenoblois 50 fr.; H.L. 20 fr.; B. 20 fr.; R. 5 fr.; D. 5 fr.; Président F.D.D.F. 10 fr.; D. Lyonnais 10 fr. = 120 fr.

Signé : H. LAURENT, Président du D.G.

Amis, allons tous à Grenoble, car nous aurons bien un moment de liberté pour aller admirer les sites merveilleux de notre Dauphiné: la France est belle!

Informations spéciales

Le Havre. — Les damistes de cette ville prenant exemple sur les jeunes sociétés de Fécamp et de Saint-Florent, et ne voulant pas rester en arrière, vont fonder une société.

Nous donnerons, aussitôt connu, le résultat des démarches qui se font en ce sens par un de nos fervents damistes du Hâvre.

Tonnay-Charente. — Voulant suivre le mouvement, nos jeunes damistes de cette petite ville, vont aussi fonder une petite association, et nous croyons savoir qu'elle sera définitivement constituée d'ici une quinzaine de jours.

Hollande

Rotterdam. — C'est le 9 avril que se sont réunis les damistes Hollandais dans le but de fonder une nouvelle fédération de damistes *"Le Nederlansche Dambond"*, qui comprendra environ et au moins *trente* sociétés et *mille* membres.

Nous ferons connaître le résultat de cette réunion.

Canada

Montréal. — Belle lutte entre le *Cercle Saint-Henri* et le *Club Duvernay*, que celle qui eut lieu le 19 Mars et qui s'est terminée par l'égalité de cinq points.

Verdun. — Un Concours a lieu en ce moment au siège de la Société des damistes de cette ville.

On nous dit que les maîtres damistes du Canada y prennent part; c'est un beau tournoi en perspective.

Nous en ferons connaître les résultats.

Signé : René ORTIGÉ.

Informations du " D. U. "

Hollande. — Nous avons reçu directement, le 12 Avril, les informations suivantes :

1° L' *" Union générale "* des Damistes Hollandais est à l'heure actuelle un fait accompli depuis le 9 avril 1911.

Cette nouvelle fédération (ou plutôt fusion des deux principaux groupes et autres sociétés) prend le nom de *Néderlandsche Dambond;* de sorte, qu'il n'y a plus en Hollande qu'un seul grand groupement qui comprend de 950 à 1000 membres environ.

La gestion des affaires de la fédération est confiée à Messieurs :

C. H. Vervloët *Henri J. v. d. Broëk* *Rutten*	de Rotterdam
J. Meyer	de Haarlem.
Ph. L. Battefeld *J. de Haas* *A. Cardozo*	d'Amsterdam.
D. Brouwer	d'Enkhuisen.
W. Vyn	de Hoogwoud.
Jan de Heer	de Midden-Beemster.

A notre tour, en France, d'en faire autant.

2° On nous communique aussi, à la même date, qu'à *Utrecht* le match *Hoogland-Weiss* est terminé.

M. I. Weiss : 2 parties gagnées, 1 perdue et 7 nulles,
M. Hoogland : 1 » » 2 » »

On nous signale que la cinquième partie, bien que nulle, aurait pu être gagnée par *Monsieur Hoogland* qui, à un moment donné avait la partie facile. Ce damiste est un jeune homme et la fatigue a peut-être influé sur l'issue de cette partie. Quoi qu'il en soit, nous dit-on, *Monsieur Hoogland* est un adversaire de toute première force.

Solutions. — *Mois d'Avril 1911*

Romans. — N° 149 A. Bl : 34.30; 26.21; 32.28; 36:47; 44:2; 2:24 g. C. ord, finale coup de dame sur pions liés.

N° 150 A. Bl : 33.28 28.22 39.33 35:2 g.
N : 14.19 a 17:28 28:30

a. Sur tout autre coup les blancs gagnent le pion. C. ord, finale coup de dame sur pion de bande.

N° 151 A. Bl : 23.20; 24.19; 1:37; 36:18. Il y a ici une fin de partie à ébaucher par l'auteur pour le gain; dire gagner dans ce cas, peut-être juste, mais pour de jeunes débutants, il y a intérêt à leur démontrer clairement le gain.

C. ord recul, finale prise des dames et passage à dame.

N° 152 A. Bl : 39.33; 28.22; 44:22 g. C. ord, finale opposition, genre râfle.

N° 153 A. Bl : 32.27; 29.23; 35:44; 37:10 (N : 9.14); 10:19; (N : 3.9) gain du pion. C. ord. recul, finale gain du pion (Voir remarque au N° 151 A. ci-dessus.

N° 154 A. Bl : 21.17; 17.11; 37.31; 39.34; 30.24; 25:43 g. Lunette d'entrée, C. ord, finale opposition sur pion de bande, genre râfle.

D. U. — N° 155 A. Bl : 31.26 livrant le gain du pion. Les noirs ont exécuté ce gain par :

26:17 38:29
30.35 35:33 7.12

et les blancs ont gagné la partie par :

Bl : 29.24 24.20 34.29 32.27 43.38 48:10 g.
N : 12:21 15:24 ad lib. 21:32 32:43

C. ord, finale passage à dame sur pions de bande.

N° 156 A. Bl : 26.21; 35.49 g. C. ord. par piège d'entrée; les noirs ne peuvent pas jouer sans perdre.

N° 157 A. Bl : 47.41; 27:36; 28.22; 39.34; 20:29; 37.31; 25.20; 38.32; 21:3; 3:4; 4:1 g. Envoi à dame d'entrée, recul, prise de dame par pion d'appui, finale coup de dame.

N° 158 A. Les noirs jouent : 18.22; 20.24; 14:34; 19.23; 13:24; 21.27; 17:50 C. Q. F. D. Coulisses ordinaires.

N° 159 A. 1° 11.7 6.28 28.37 7.2 2.24 24.19 g.
32.37 a 37.42 f 42:31 31.37 37.41

2° 11.7 6.33 33.28 7.2 28.41 2.24 g.
32.37 a 37.41 44.47 f 47.36 36:47

a si 11.7 6.33 7.1 1.34 gag. à 48.
32.38 38:29 29.33

C. ord. finale trébuchet; genre composé.

N° 160 A. Bl : 42.37; 21.17; 49.44; 43.39; 36:45 g. C. ord. à temps de repos, coup à ressort, finale prise de dame par trébuchet renversé.

Ont trouvé : les seize problèmes de mars, M. Marius Charly (St-Etienne); M. le P. V. du Perron (appelle le n° 145 : le Bijou).

Les douze : M. J. Puthod (Genève : a dû oublier les n°s 139 à 142). M. J. Puthod dit du n° 145 : « jolie fin de partie, félicitations à l'auteur » ; M. A. Babo (Villebois) : manque 137, 142 bis, 145, 146 ; faute de temps.

Les dix : M. A. Lucet (Valence : manque 142 bis, 146; a oublié les n°s l, m. n. o.).

Les six : X. Y. (142 bis à 147).

M. J. Juveneton. de Valence, nous prie de remercier M. J. Machon (Châteauneuf-de-G.) de son aimable dédicace du problème n° 126 du mois de février; il nous envoie aussi la solution suivante qu'il a trouvée : Bl. 46.41; 39.33; 36.31; 8.3; 3:45 g.

Nouveautés

Le directeur du D. V. vient d'innover un modèle de carte postale à l'usage des damistes; elle comporte deux vignettes, dont une représente un diagramme où peuvent être imprimés au tampon, ou dessinés à la main, les pièces composant le problème envoyé.

De même que pour la correspondance ordinaire, l'affranchissement à dix centimes donne pleine et entière liberté de texte; quant à celui à cinq centimes, on ne tolère que cinq mots ou cinq groupes de cinq chiffres, scrupuleusement observés et sans signe quelconque.

Telle qu'elle est, cette carte postale peut servir à entretenir les relations entre damistes.

Cartes postales du D. U. (avec un diagramme), franco, le cent 2.50
Diagrammes pour recueils ou problèmes :

Sur feuille simple à 6 diagr. : les milles diagr..... » 2.50
» » » les cents » ..... » 0.35
» double à 24 diagr. : les milles » ..... » 1.75
» » » les cents » » 0.25